

Votation du 25 novembre 2018

LUTTE CONTRE LES ABUS A L'ASSURANCE SOCIALE

Oui, mais pas comme ça !

Le Parlement a voté une loi qui permet aux assurances sociales d'avoir recours à des détectives privés pour la chasse aux abus.

Si cette loi vise d'abord l'assurance invalidité et l'assurance accidents (Suva), il faut savoir qu'elle concerne toutes les assurances dont aussi l'AVS.

Ce texte de loi va beaucoup trop loin. Bien sûr, il faut lutter contre la fraude, mais cette loi stipule que : **«L'assureur peut observer secrètement un assuré et, à cette fin, effectuer des enregistrements visuels et sonores»**. Il est ainsi donné plus de moyens à des détectives privés pour aller enquêter dans la vie privée des gens.

Au nom de la protection de la sphère privée, un comité citoyen a lancé ce référendum qui est soutenu par de nombreuses associations dont le Conseil suisse des aînés et la Fédération suisse des retraités.

Dès lors, nous les membres de la Fédération vaudoise des retraités, devons aussi nous mobiliser et voter

NON à CETTE SURVEILLANCE ABUSIVE DES ASSURES

Fédération vaudoise des retraités

Christiane Layaz-Rochat
Présidente
ch.layaz@bluewin.ch